

Atelier Parlons Bouffe du 11 avril 2025

L'agriculture dans ses territoires. Nourrir, produire, protéger les personnes et les ressources.

Présenté par Patrick Mundler, Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation, FSAA, Centre NUTRISS, INAF, Université Laval.

Cet atelier a permis d'aborder les rôles et fonctions de l'agriculture, puis l'évolution de l'agriculture sur les territoires et les dynamiques qui l'expliquent, en y incluant les impacts des politiques agricoles. L'angle selon lequel les travaux de recherche du professeur Mundler intègrent ces différents thèmes a aussi été mise de l'avant.

Professeur Mundler a d'abord présenté des cas à différents endroits dans le monde où la production d'un aliment spécifique et protégé par une Indication Géographique (p. ex. un fromage, du safran) a permis le développement d'un projet au sein d'une communauté avec des impacts sociaux (p. ex. cohésion sociale, création de terroirs), économiques (p. ex. production alimentaire, développement touristique) et environnementaux (p. ex. réduction des émissions de GES, protection de la biodiversité) positifs.

On constate que dans notre société actuelle, le gouvernement mise souvent sur les fonction marchandes de l'agriculture. Il s'avère important de garder en tête que le fait de cibler principalement le volet économique peut se faire au détriment des autres fonctions.

Les tensions et les complémentarités entre agriculture et développement territorial

Différentes prémisses sont présentées pour tenter d'expliquer cette relation.

1. Il y a toujours une tension entre le développement sectoriel et le développement territorial

Il importe de mentionner comment sont représentés les deux types de développement et comment ils se distinguent entre eux.

Sectoriel : Compétition, spécialisation des activités, de la main d'oeuvre et des qualifications.

Territorial : Coopération, diversification des activités, flexibilité et adaptabilité.

2. L'agriculture est un secteur qui présente quelques spécificités

- Travaille avec le vivant
- Utilise des ressources dont la somme est finie : les terres
- Joue un rôle spatial spécifique : elle a besoin de terres mais la valorisation économique qu'elle tire des espaces qu'elle occupe peut être plus faible comparée à d'autres usages (industrie, résidences, ...)

3. Sur les marchés de masse, la compétitivité dépend des coûts du capital, du travail et des ressources naturelles

- Par le jeu des économies d'échelle et recherche de gains de productivité
- Concentration au sein des entreprises de plus en plus grandes
- Spécialisation des entreprises et territoires
- Industrialisation des processus de production
- Intensification de l'usage des ressources

Au Québec, cette tension soulève différents enjeux.

Voici quelques exemples :

- Dissociation possible entre la croissance sectorielle et le développement territorial
- Gestion centralisée et sectorielle du territoire agricole et du développement de l'agriculture, mais avec une gestion décentralisée de l'aménagement
- Enjeux sectoriels de protection de la base agricole, avec des enjeux territoriaux de développement socio-économique
- Risques pour certaines filières, notamment des fermes plus difficilement transmissibles et l'arrivée d'investisseurs dans l'agriculture
- Isolement social d'agriculteurs seuls sur leur rang

Une agriculture prospère dans des territoires prospères?

On constate à l'heure actuelle un besoin de renouer les liens entre l'agriculture et les territoires, de diversifier et de réduire les externalités environnementales. Rechercher et valoriser les ressources territoriales et innover dans ce secteur semble prometteur.

Le professeur Mundler a présenté quelques thèmes de recherche qui dérivent directement de l'observation des liens entre agriculture et développement territorial.

L'agriculture de proximité

Parmi les formes d'agriculture qui s'appuient sur un fort ancrage territorial, figure l'agriculture de proximité. Celle-ci désigne une agriculture ayant vocation à nourrir sa communauté en raccourcissant les circuits de commercialisation. Ses bénéfices pour le développement territorial sont nombreux, mais elle présente également de nombreux défis économiques (productivité), sociaux (charge de travail) et environnementaux (transports de petits volumes).

Les systèmes alimentaires territorialisés

Des initiatives visant à reterritorialiser nos systèmes alimentaires se développent un peu partout au Québec. Leurs acteurs sont aujourd'hui réunis dans un forum (le forum des SAT). Ces initiatives visent à développer :

- L'autonomie alimentaire
- La valorisation des proximités relationnelles et géographiques
- Des synergies, la mutualisation, la structuration de niches d'innovation

La transition agroécologique

La transition agroécologique suppose d'importants changements dans nos systèmes alimentaires, mais elle donne lieu à une variété d'interprétations, entre, par exemple, technologisation croissante et renaturalisation des processus de production. Le professeur Mundler s'intéresse en particulier à l'analyse des freins aux changements et au rôle que peuvent jouer les niches d'innovation.

La territorialisation des politiques

Territorialiser les politiques agricoles permet de mieux prendre en compte la diversité présente sur un territoire. Cela permet de valoriser les **ressources territoriales**: par exemple le maïs (une ressource générique) *versus* le maïs de Neuville (une Indication Géographique Protégée). Mais une grande partie de l'agriculture est régulée à

une échelle provinciale ou fédérale. Comprendre le rôle que peuvent jouer les collectivités territoriales est important.

L'évolution de l'agriculture sur les territoires et les dynamiques qui l'expliquent

Le professeur Mundler a enfin présenté un travail récent réalisé avec les professeurs Annie Royer (ULaval) et Julie Ruiz (UQTR) visant à caractériser les dynamiques spatiales du secteur bioalimentaire dans les dernières décennies sur les territoires du Québec. Trois phénomènes ont été plus particulièrement étudiés :

1. La concentration géographique (p. ex. la densité de vaches laitières au km²)
2. La spécialisation territoriale agricole (p. ex. le nombre de fermes laitières sur le nombre de fermes totales)
3. La concentration économique (p. ex. le nombre moyen de vaches laitières par ferme)

Cette recherche a pour principale originalité de prendre en compte d'autres facteurs que les seules conditions agroclimatiques et la distance au marché, tels que des facteurs technologiques, culturels, politiques, etc. Ces travaux permettent de mieux comprendre comment l'agriculture s'est déployée sur le territoire depuis 1961.

Ils ont permis de constater des dynamiques spatiales différenciées selon les productions :

- Lait, porc, ovin et dindon : concentration géographique
- Érable, maïs-grain, légumes de plein champ, blé : extension spatiale

On remarque aussi des dynamiques temporelles différentes :

- Années 1970 et 1980, vagues d'innovations technologiques et soutien des politiques publiques
- Années 1990 et 2000, innovations organisationnelles touchant souvent à la mise en marché des produits

Impact des politiques sur l'agriculture

L'évolution territoriale des différents secteurs est systématiquement reliée à celle des instruments de la politique publique. Les politiques entraînent diverses conséquences, notamment par leur influence sur la diversification de l'usage des ressources.

À titre d'exemple, les politiques de soutien du gouvernement ont favorisé l'expansion de la production de maïs et de porc, et ont permis de maintenir l'élevage ovin dans les périphéries. La mise en place de la réglementation a mené à l'interdiction de conserver des porcs et des vaches dans le même bâtiment et a favorisé la spécialisation dans le secteur porcin. L'assouplissement de certaines règles a aussi été observé, par exemple dans le cas des fromageries artisanales.

Devrait-on privilégier un état qui balise et délègue ou plutôt un état qui gère et qui décide? La question se pose. Une chose est certaine, la dimension territoriale devrait être davantage prise en compte dès l'élaboration des programmes de politique agricole, en anticipant leurs effets sur d'autres secteurs bioalimentaires du fait des effets systémiques potentiels. Le professeur Mundler conclut qu'une plus forte territorialisation des programmes est possible, selon diverses modalités, afin d'adapter les interventions publiques à la réalité différenciée et plurielle des territoires.